

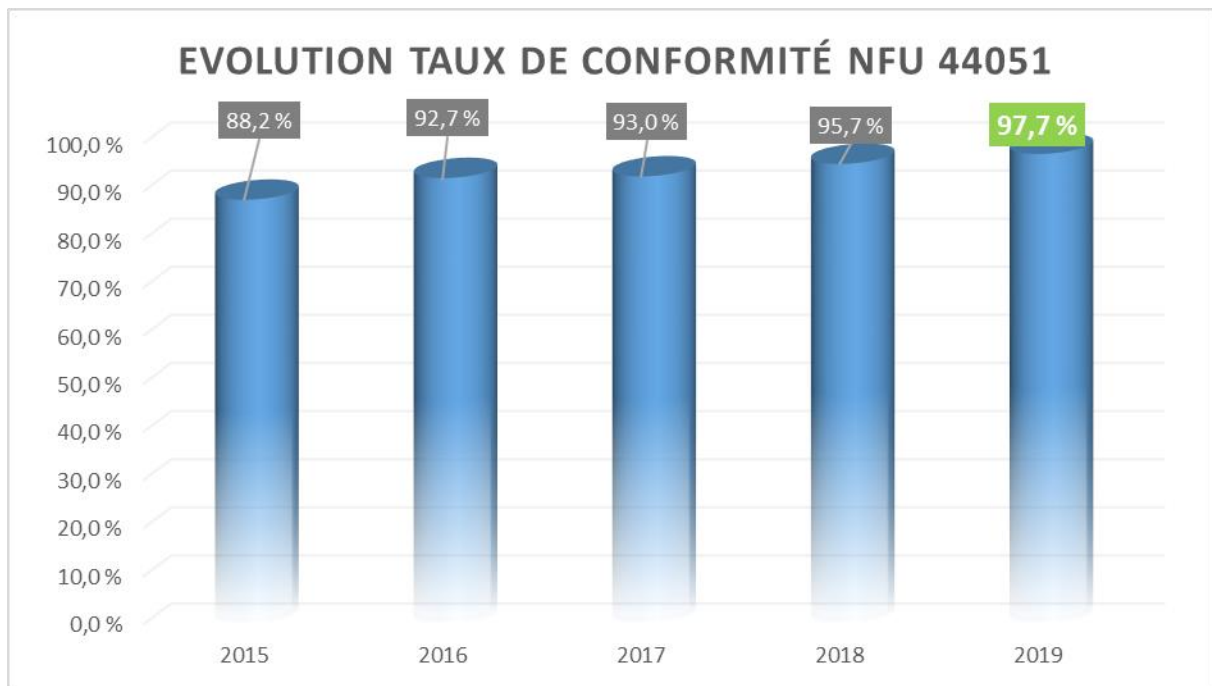


Bilan des analyses de compost 2019

Voici comme chaque année depuis 2015, les résultats de notre base de données sur la qualité des composts produits par les collectivités adhérentes de la F.N.C.C.

21 des 23 Unités de Valorisation Organique que compte notre Fédération ont transmis leurs analyses (132 au total) – N.B. : 2 sites étaient en rénovation ou modernisation.

Le résultat global est plus que satisfaisant puisque nous constatons une amélioration constante des résultats, avec un taux de conformité à la Norme NFU 44-051 supérieur à 97% (seulement 3 lots non conformes sur 132 analyses).



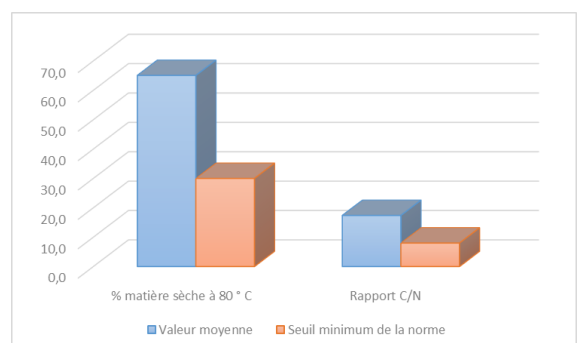
On soulignera également que 90% de ces UVO présentent des lots répondants aux critères du label TERROM, plus exigeant que la norme.

Détails des résultats 2019

Plus en détail, nous pouvons constater une amélioration constante des performances et de la qualité de l'ensemble de nos unités de valorisation.

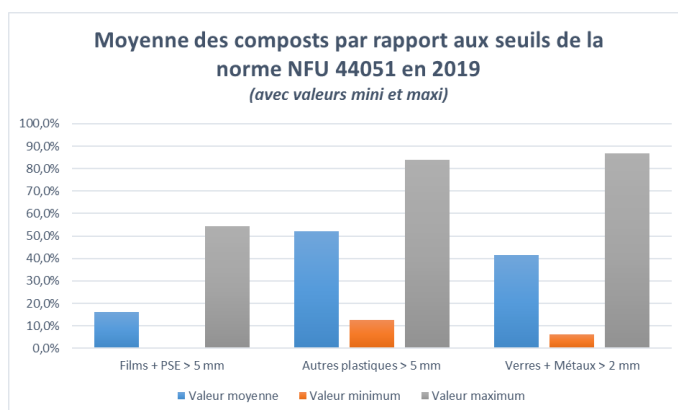
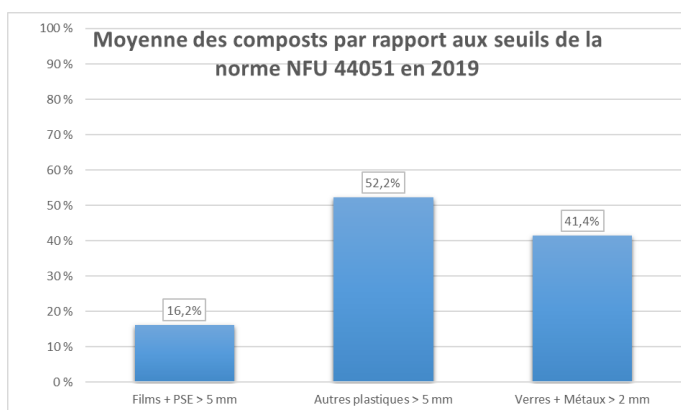
ORGANIQUE :

Les valeurs agronomiques des composts issus de nos unités sont largement plus performantes que les seuils minimaux fixés par la Norme. Le taux moyen de matière sèche à 80°C (65,1 %) et le rapport moyen C/N (17,4) sont plus de 2 fois supérieurs à ces seuils minimaux.



IMPURETES :

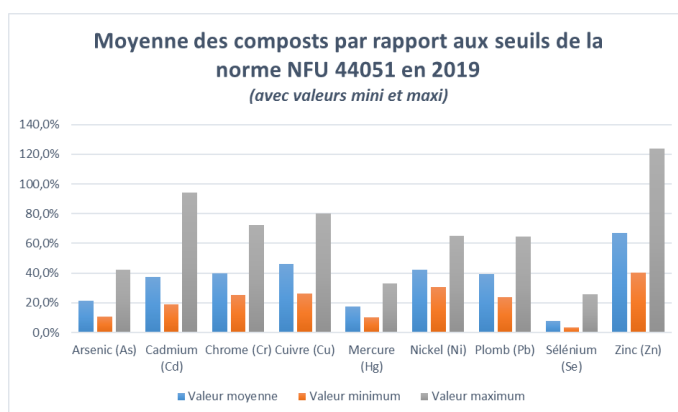
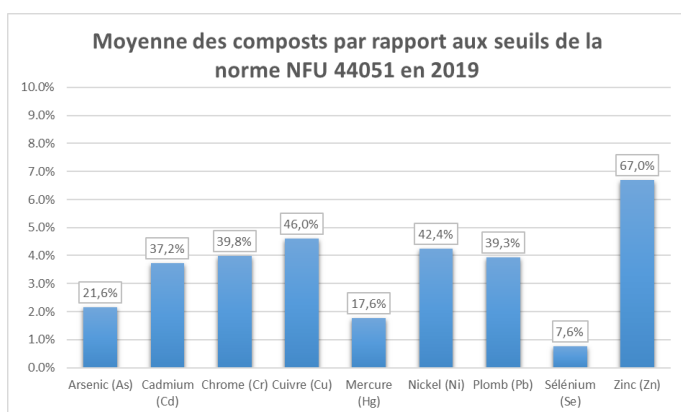
Pour ces paramètres également, les performances s'améliorent.



Nous pouvons d'ailleurs constater que certains sites présentent des résultats proches de zéro, notamment pour les films + PSE > 5 mm. Sur ce paramètre des impuretés, l'ensemble des 132 analyses sont conformes.

ELEMENTS TRACES METALLIQUES :

Les taux mesurés sur les ETM les plus polluants (As, Hg, Se) est un marqueur de l'efficacité des collectes séparatives mises en place par les collectivités. Les valeurs moyennes sont très en deçà de la norme et les valeurs maximum inférieures à 50 % des seuils.



Pour l'ensemble des paramètres, on soulignera des valeurs bien inférieures aux limites de la norme, puisque seulement 3 analyses (sur 132) ont des valeurs supérieures, il s'agit notamment du zinc, considéré aussi comme un oligo-élément nécessaire à la vie des plantes (utilisé notamment dans la culture du maïs).

COMPOSES TRACES ORGANIQUES ET MICROBIOLOGIE :

Les valeurs mesurées sur l'ensemble des analyses présentent des valeurs quasi nulles ou très inférieures aux seuils de la norme et n'appelle donc aucun commentaire.

CONCLUSION :

Cette nouvelle batterie d'analyses démontre la qualité du travail engagée par les collectivités qui se sont orientées vers le Tri-Compostage. Ces résultats mettent en avant que l'argumentaire utilisé pour interdire la production de compost au 1^{er} janvier 2027, votée dans le cadre de la Loi contre le Gaspillage et Economie Circulaire, est un mensonge éhonté qui ne s'appuie sur aucune base scientifique.